

---

## Attribution des marchés de travaux pour la rénovation énergétique de l'école du Tilleul

---

Vu la délibération en date du 13 mars 2024 actant le lancement du programme de rénovation énergétique de l'école du tilleul,

Vu la délibération en date du 19 juin 2024 attribuant la maîtrise d'œuvre au cabinet ARG,

Vu le permis de construire en date du 28 mars 2025,

Vu la délibération en date du 10 avril 2025 approuvant le Dossier de Consultation des Entreprises et autorisant le maire à lancer la consultation,

Vu le code des marchés publics,

Le Maire rappelle qu'une consultation des entreprises, sous la forme d'une procédure adaptée, a été menée pour la réalisation des travaux de rénovation énergétique de l'école du tilleul. Pour ce faire une procédure de consultation a été lancée le 18 avril 2025. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le Télégramme 22/29 le 22 avril 2025 et a été dématérialisé sur la plateforme [www.bretagne-marchespublics.com](http://www.bretagne-marchespublics.com), pour une remise des plis le 19 mai 2025 à 12h00

Le dossier de consultation était téléchargeable sur cette même plateforme

Les critères de jugement des offres étaient les suivants :

- La valeur technique de l'offre 60%
- Le prix des prestations 40%

Il a été procédé à l'ouverture des plis le 21 mai 2025, en présence du Maire, et des membres de la commission d'ouverture des plis.

Les plis ont ensuite été remis à la maîtrise d'œuvre pour analyse.

Le Maire présente aux membres du conseil municipal les tableaux d'analyse des offres remis par la maîtrise d'œuvre.

## RECAPITULATIF DES OFFRES LES MIEUX DISANTES

OPTION - CTA dans l'école élémentaire

Lot n°1	VRD - DEMOLITIONS et GROS-OEUVRE			ESTIMATION	ECART
		CARHAISIENNE	29 893,06 €	24 000,00 €	24,55%
Lot n°2	ITE et COUVERTURE	MCA	76 613,62 €	106 000,00 €	-27,72%
Lot n°3	MENUISERIES EXTERIEURES & MENUISERIE INTERIEURE	FALHER	80 000,00 €	97 000,00 €	-17,53%
Lot n°4	CLOISONS et GAINES	OPI	3 996,16 €	15 000,00 €	-73,36%
Lot n°5	PEINTURES	estimation	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00%
Lot n°6	ÉLECTRICITÉ - COURANT FAIBLE	LE TOUT	11 376,12 €	7 200,00 €	58,00%
Lot n°7	CHAUFFAGE - VENTILATION	LE TOUT	117 426,43 €	119 000,00 €	-1,32%
	<b>Total HT</b>		<b>322 305,39 €</b>	<b>371 200,00 €</b>	

estimations - lots non pourvus  
lot avec option

**ARG** Richard GUILLEMOT  
ARCHITECTE D.P.L.G.  
121er rue HOLLO - 29270 CARHAIX  
02 97 45 000 759  
r.guillemot.architecte@free.fr  
Richard GUILLEMOT  
ARCHITECTE  
Siret 490 823 317 00022 - APE 7111Z

A-RG

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :

↳ D'attribuer les marchés de travaux relatifs à l'opération de rénovation énergétique de l'école du tilleul aux entreprises suivantes :

### Lot 1 – VRD – Démolition Gros Oeuvre

Entreprise Carhaisienne de Construction pour un montant de 29.893,06€ HT soit 35.871,67€ TTC

### Lot 2 – ITE et Couverture

Entreprise MCA pour un montant de 76.613,62€ HT soit 91.936,34€ TTC

### Lot 3 Menuiseries extérieures et intérieures

Entreprise LE FALHER pour un montant de 80.000€ HT soit 96.000€ TTC

### Lot 4 Cloisons et gaines

Entreprise OPI pour un montant de 3.996,16€ HT soit 4.795,39€ TTC

### Lot 5 Peinture : pas d'attribution

### Lot 6 Electricité

Entreprise SASU LE TOUT Loïc de Locarn pour 11.376,12€ soit 13.651,34€ TTC

### Lot 7 Chauffage – Ventilation

Entreprise SASU LE TOUT Loïc de Locarn pour 104.353,28€ HT plus l'option VMC pour la classe du cycle 2 13.073,15€ HT soit un total de 117.426,43€ HT / 140.911,72€ TTC

↳ D'autoriser le maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises mentionnées ci-dessus, aux conditions financières évoquées ;

↳ D'autoriser à signer tout document relatif à cette attribution de marché de travaux.

**N° 2025-06-05**

---

### **Attribution Fonds Vert**

---

Suite à l'attribution de la dotation de 38.000€ pour le fonds vert, alors qu'il était attendu 80.000€ il est demandé au conseil de se prononcer sur la continuité de l'opération de rénovation énergétique de l'école.

Christian LE BARON propose qu'une partie des travaux de voirie, prévus pour cette année en fonctionnement, soient reportés en 2026 afin de pallier à la baisse de la subvention fonds vert. Ces travaux concernant le curage de fossé, le lamier, le passage de l'épaveuse et le Point à Temps. Ceci permettrait de dégager une somme de 30.000€

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide par :

- 1 voix contre
- 9 voix pour

De poursuivre l'opération de rénovation énergétique de l'école